



BILAN 2023

L'ONF ACTEUR DE LA GESTION DURABLE

DIRECTION TERRITORIALE MIDI-MÉDITERRANÉE



L'ONF EN CHIFFRES
DANS LES DEUX RÉGIONS,
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
ET OCCITANIE

1,37 million d'hectares de forêts publiques gérées,
soit **28 %** des surfaces de métropole

80 978 hectares d'aménagements forestiers réalisés en 2023

27 plans nationaux d'actions pour les espèces protégées (PNA)

40 000 ha supplémentaires de forêts domaniales prévus sous protection forte

1,11 million m³ de bois récolté pour la filière bois

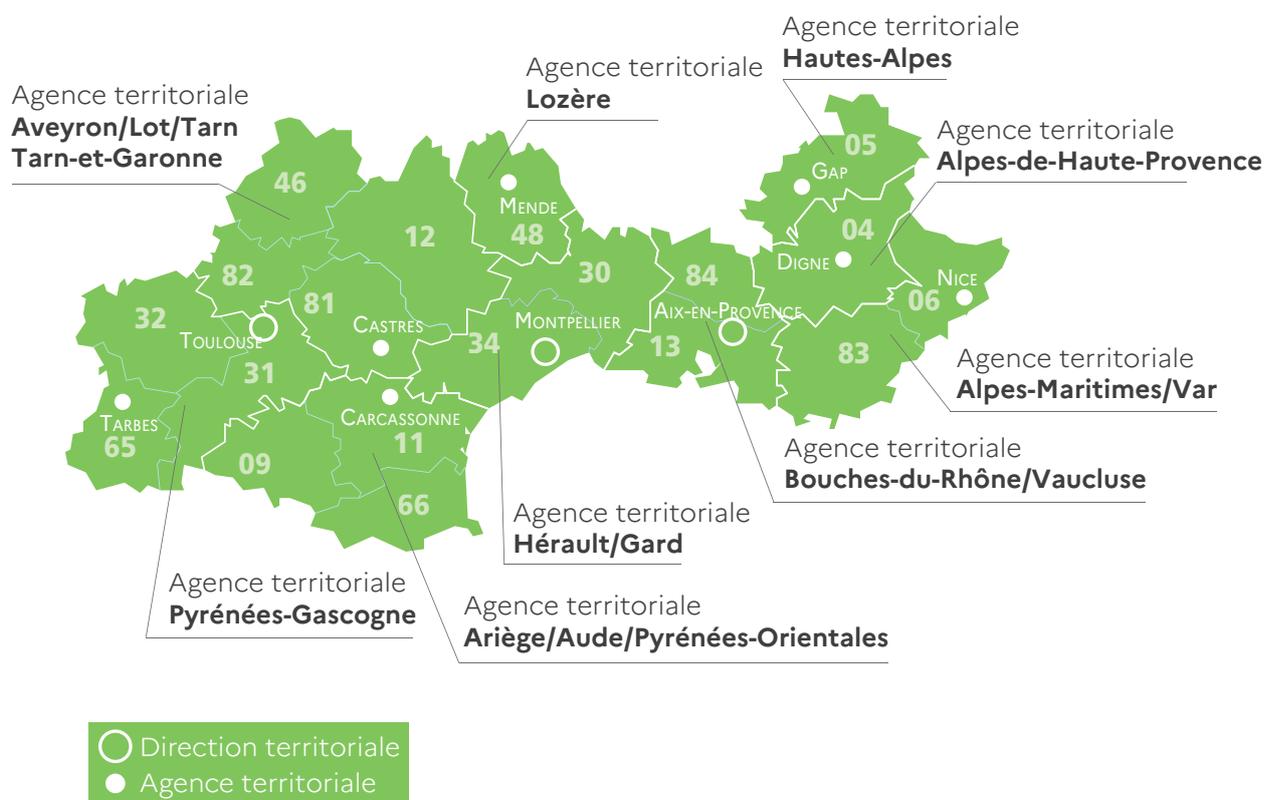
19,9 millions d'euros de ventes de bois domaniaux

13,7 millions d'euros de recettes en études et travaux

30,3 millions d'euros de recettes pour des missions d'intérêt général (MIG)



ORGANISATION TERRITORIALE EN 2023



- **9 agences territoriales** (départementales ou interdépartementales)
- **Une agence travaux**
- **Une agence études**
- **Deux agences restauration des terrains en montagne (RTM)** Pyrénées et Alpes-du-Sud
- **Une agence de défense de la forêt contre l'incendie (DFCI)**
- **Les services de la direction territoriale, en particulier :** ressources humaines, finances, commercialisation des bois, développement et prestations de services, ingénierie financière et environnement, informatique et système d'information, juridique, développement technique, recherche et développement
- **Une pépinière expérimentale à Cadarache** (Bouches-du-Rhône)

LA FORÊT ET LES ESPACES NATURELS EN CHIFFRES

Direction territoriale Midi-Méditerranée - **Bilan 2023**

| | Occitanie | Provence-Alpes-Côte d'Azur | Direction territoriale Midi-Méditerranée |
|---|------------------|----------------------------|--|
| Superficies gérées (forêts et autres milieux naturels) par l'ONF en ha | 648 868 | 725 006 | 1 373 874 |
| Forêts domaniales | 297 590 | 261 273 | 558 863 |
| Forêts des collectivités et autres forêts relevant du régime forestier | 351 278 | 463 733 | 815 011 |
| Surface forestière TOTALE (tous propriétaires) source IGN en ha | 2 630 000 | 1 648 000 | 4 278 000 |
| % surfaces forêts (au sens de l'IGN) gérées par l'ONF | 21 % | 34 % | 26 % |
| Volumes de bois vendus ou délivrés en M ³ équivalent bois sur pied | 801 235 | 312 871 | 1 114 106 |
| Forêts domaniales | 373 789 | 130 455 | 504 244 |
| Forêts des collectivités et autres forêts relevant du régime forestier | 427 446 | 182 416 | 609 862 |
| Chiffre d'affaires 2023 en K€ | 49 091 | 36 309 | 85 400 |
| Produits du domaine (bois, chasse, concessions, écotourisme...) | 25 752 | 8 006 | 33 758 |
| Activités concurrentielles | 6 498 | 7 239 | 13 737 |
| Activités conventionnelles* (missions d'intérêt général) | 12 992 | 17 293 | 30 285 |
| Gestion des forêts communales (dont frais de garderie et contribution ha) | 3 849 (2 214) | 3 771 (1 736) | 7 620 (3 950) |
| Effectif (en équivalent temps plein) | 1 456 | | |
| Fonctionnaires + contractuels | 1 002 | | |
| Ouvriers forestiers | 383 | | |
| Emplois aidés | 71 | | |

* Chiffres estimés



© Céline Rambuau / La Lozère nouvelle



L'AMÉNAGEMENT FORESTIER

L'aménagement forestier constitue le document de planification sur lequel s'appuie la gestion forestière de chaque forêt publique. Document essentiel, il permet d'appliquer localement, les enjeux associés aux différentes fonctions de la forêt : fonction économique, fonction environnementale, fonction sociale et protection contre les risques naturels.

En 2023, **174** documents d'aménagements forestiers (dont 34 prorogations ou modifications) ont été produits couvrant **80 798 ha** de forêts.

| 2023 | Occitanie | | Provence-Alpes-Côte d'Azur | | Total forêts domaniales et communales |
|----------------------------|-------------------|--------------------------|----------------------------|--------------------------|---------------------------------------|
| | Forêts domaniales | Forêts des collectivités | Forêts domaniales | Forêts des collectivités | |
| Nombre de forêts aménagées | 12 | 104 | 8 | 50 | 174 |
| Surfaces (en ha) | 22 016 | 21 074 | 15 666 | 22 222 | 80 978 |

Fin 2023 le taux de forêts dotées d'un aménagement forestier (document de gestion durable) est de **97 %** en forêts communales et **98,3 %** en forêts domaniales.

Le LIDAR au service de la gestion forestière

Les données LIDAR fournies par l'IGN, combinées à des mesures en forêt prises sur des placettes de calibration, permettent de produire des données modélisées à haute résolution très utiles à la gestion forestière : hauteur, surface terrière corrélée au volume de bois, pourcentage de gros bois, indice de maturité, diamètres, volume de combustible sous couvert forestier, etc.

L'ONF mise sur cette technologie et pilote un important programme de valorisation des données LIDAR avec l'aide de partenaires financiers (DRAAF Occitanie, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur) et territoriaux (CNPF, Parc national des Cévennes, et des Pyrénées, Parcs naturels régionaux des Pyrénées ariégeoises, des Préalpes d'Azur, de Barousse-Comminges Pyrénées, et d'Astarac).

13 projets territoriaux sont menés de front

- **7 en Occitanie**, représentant 278 000 ha et 2 000 placettes de calibration pour les forêts publiques ainsi que 350 000 ha en forêts privées pour lesquelles l'ONF assurera le travail de modélisation :
- Lozère et une partie du Gard (zone centrale du PNC uniquement) ;
 - Pyrénées ariégeoises ;
 - Pyrénées centrales ;
 - Plaines et collines de Haute-Garonne, Gers, Hautes-Pyrénées ;
 - Trois secteurs du Sud Massif central.

Les données dendrométriques modélisées pour l'ensemble des forêts publiques de Lozère ont été livrées fin 2023 à la grande satisfaction des gestionnaires locaux.

- **6 en Provence-Alpes-Côte d'Azur**, représentant 400 000 ha de forêts publiques et 2 200 placettes de calibration (dont l'achèvement est prévu en 2024) :
- Alpes de Haute Provence ;
 - Hautes Alpes ;
 - 2 secteurs (montagnes alpines, Préalpes) pour les Alpes Maritimes et le Var ;
 - Bouches-du-Rhône, Sud Vaucluse ;
 - Nord Vaucluse.

La livraison des premières données dendrométriques modélisées est prévue au 1^{er} trimestre 2024.



© Marine Susini/ONF

APPROVISIONNER LA FILIÈRE BOIS

En 2023, l'ONF Midi-Méditerranée a vendu et délivré **1 114 106 m³ de bois**. Un retrait de 11 % par rapport à 2022 qui s'explique par le retournement du marché et la baisse du volume présenté à la vente, notamment en forêts des collectivités, très étroitement lié à la baisse des volumes des états d'assiette.

Des marchés pour le bois d'œuvre en forte baisse

Après deux années excellentes, le contexte économique s'est nettement dégradé au cours de l'année 2023 : le marché de la construction puis celui de l'emballage ont tour à tour atteint des niveaux bas, presque équivalents à ceux de 2018. Ainsi, la demande en bois d'œuvre s'est fortement réduite sur le second semestre, principalement pour les bois résineux. En revanche, pour le chêne et le mélèze, cette baisse a été moins ressentie en raison d'une offre réduite pour ces essences. Dans le même temps, un volume plus important de bois déperissant (scolytes sur l'épicéa, manque d'eau pour le sapin ou le pin) a dû être commercialisé, accentuant localement des baisses de prix.

Les marchés du bois d'industrie et du bois énergie se sont quant à eux maintenus à des niveaux identiques à 2022 sur l'essentiel de l'année. Les derniers mois de 2023 cependant, ont laissé entrevoir une diminution de la demande en bois énergie pour l'année 2024, en lien avec l'évolution observée pour les marchés de bois d'œuvre et l'augmentation des volumes de bois déperissant sur certains secteurs.

331 500 m³ commercialisés sous contrat avec plus de 170 entreprises

Dans le contexte des fortes variations de la demande et du contexte sanitaire, les contrats ont démontré leur utilité pour assurer un débouché et un prix pour le propriétaire. Les volumes vendus en contrat d'approvisionnement ont ainsi augmenté en 2023, et assez nettement pour ceux issus des forêts des collectivités (+ 50 %). Cette dynamique doit se poursuivre dans le cadre de la stratégie mise en place en 2021.



VOLUMES VENDUS ET DÉLIVRÉS* en m³ équivalent bois sur pied

| | | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 |
|----------------------------|-----------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| Provence-Alpes-Côte d'Azur | Forêt domaniale | 101 352 | 115 133 | 102 495 | 130 455 |
| | Forêt communale | 156 854 | 197 200 | 217 093 | 182 416 |
| Occitanie | Forêt domaniale | 466 156 | 443 878 | 422 098 | 373 789 |
| | Forêt communale | 447 827 | 529 946 | 513 239 | 427 446 |
| TOTAL | | 1 172 189 | 1 286 157 | 1 254 925 | 1 114 106 |

* Bois délivré = non mis en vente, autoconsommation

LA VULNÉRABILITÉ DES FORÊTS FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'année 2023 a été marquée par des dépérissements importants dans les sapinières du Pays de Sault, les pessières des piémonts pyrénéens et du Sud Tarn.

Dans les Alpes du Sud, les dépérissements observés depuis les années 1990 et surtout depuis la canicule de 2003 se poursuivent dans les pinèdes de pin sylvestre et dans les sapinières des Alpes-Maritimes à moins de 1 200 m d'altitude.

Malgré tout, pour l'heure, les volumes de bois sanitaires récoltés représentent moins de 17 % des volumes totaux récoltés par l'ONF pour les 2 régions Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

La vulnérabilité des forêts s'apprécie par des approches combinées :

- surveillance au sol par les correspondants-observateurs du département santé des forêts piloté par le ministère de l'Agriculture et les techniciens forestiers de l'ONF qui enregistrent les phénomènes dans une base de données nationale ;
- détection des débuts de dépérissements et de leur évolution par analyse d'images satellites : en 2023 sur les Hautes-Pyrénées, la Lozère et la bordure sud Massif-Central ;
- connaissance fine de l'autécologie des essences forestières et des stations les plus contraignantes (« outil » OSCAR) ;
- utilisation du modèle de compatibilité climatique ClimEssences* ;
- partage de pratiques : l'ONF a collaboré en 2023 au montage de 2 projets européens transfrontaliers sur la stratégie de coopération pour la santé des forêts. Les projets « SANA-SILVA » (franco-andorran espagnol) et « SYLVAFORES » (franco-italien) ont été sélectionnés et vont pouvoir démarrer en 2024.



Production en pépinière de plants de Calocèdre et de chènes pubescents

AGIR FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

En 2023, une enquête en ligne auprès des personnels techniques a permis de mesurer l'appropriation du sujet complexe de l'adaptation des forêts au changement climatique et les axes d'amélioration pour « outiller » les gestionnaires locaux en documents de référence et d'aide à la décision.

L'ONF a poursuivi un travail de fond pour bâtir un référentiel d'itinéraires techniques de travaux sylvicoles pour le renouvellement des peuplements en contexte de changement climatique.

Des éléments de cadrage pour l'implantation de dispositifs d'expérimentation (dont les îlots d'avenir) ont été préparés et vont être diffusés au 1^{er} semestre 2024.

Une formation « réussir son projet de plantation » a été travaillée pour être déployée massivement en 2024.

1 200 ha plantés depuis 2021.

Planter des essences adaptées au changement climatique est une des réponses possibles. En 2023 l'ONF a poursuivi dans les forêts publiques les travaux de reconstitution et d'enrichissement par voie de plantation en mobilisant les moyens des programmes d'aide gouvernementaux ou régionaux.

MAÎTRISE DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES FORESTIÈRES

La recherche d'essences ou provenances à tempérament plus « méridional » pour faire face à l'évolution du climat nous conduit à nouer des partenariats avec d'autres pays. C'est le sens du projet COOPTREE du programme Interreg SUDOE monté en 2023 avec la participation de l'ONF. Dans ce projet transnational (avec les pays de la péninsule ibérique) de connaissance et de conservation des ressources génétiques forestières, l'ONF s'intéresse à des essences telles que le pin de Salzmann d'Espagne, le sapin d'Espagne (pinsapo), le chêne zéen, le chêne-liège ou certaines provenances de pin maritime.

* Le site ClimEssences met à disposition une série d'aides pour le choix des essences d'espèces forestières arborées dans le contexte du changement climatique

AGIR POUR LA BIODIVERSITÉ

Préserver la biodiversité est au cœur des actions de l'ONF. Au-delà de sa prise en compte dans la gestion courante des forêts, des actions sont menées dans le cadre d'une mission d'intérêt général biodiversité confiée par l'État à l'ONF ainsi que de partenariats locaux (État local : fonds vert, régions, départements, mécénats, agences de l'eau...).

Engagement dans la stratégie nationale des aires protégées (SAP 2030)

40 000 ha supplémentaires de forêts domaniales d'Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur sont prévus sous protection forte (nouvelles réserves biologiques, îlots de sénescence, parcelles hors sylviculture reconnues en libre évolution durable incluant une part importante de vieilles forêts) ce qui permettra d'atteindre un taux de forêts domaniales sous protection forte de 22 % en Occitanie et de 20 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur, soit le double des engagements nationaux pour la forêt domaniale métropolitaine.

En 2023, 5 nouveaux plans de gestion de réserves biologiques ont été rédigés, 9 comités consultatifs de gestion concernant 15 réserves biologiques ont été mis en place et la réserve biologique intégrale de la montagne de Lure (Alpes-de-Haute-Provence) a été officiellement créée par arrêté interministériel le 6 mars 2023.

Animation Vieilles Forêts

À la suite de l'étude vieilles forêts en forêts publiques conduite en 2021, lancement en 2023 d'une animation auprès de 140 communes forestières pour présenter les enjeux de vieilles forêts et les options de gestion qui s'offrent à chacune (projet soutenu par le fonds vert*).

Participation de l'ONF à 27 plans nationaux d'actions pour les espèces protégées (PNA)

Plus de 1 200 jours en faveur notamment du Grand Tétrás, des grands carnivores, des chiroptères, des espèces inféodées aux vieux bois et forêts subnaturelles, de la tortue d'Hermann, des rapaces (gypaète barbu, vautours, aigles, petites chouettes de montagne...) pris en compte dans la mission d'intérêt général biodiversité.

Focus sur deux études parmi plusieurs dizaines réalisées en 2023 pour développer et valoriser les connaissances au sein des réserves biologiques et en faveur des espèces PNA.

- Étude sur les liens entre gestion des taillis et chiroptères qui a bénéficié de financements du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône et de la MIG biodiversité.
- « Coupes sur les boisements à enjeux avec évaluation des incidences », étude réalisée en partenariat avec la Compagnie nationale du Rhône (CNR). Sur des parcelles boisées de la CNR, certaines coupes se trouvent en zone Natura 2000. L'ONF, à la demande de la CNR, a réalisé des inventaires et suivis scientifiques pour anticiper les actes de gestion et limiter l'impact des exploitations.

Partenariats avec les agences de l'eau

Avec l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, 2 projets biodiversité se sont achevés en 2023 :

- amélioration des connaissances sur les fonctionnalités de la trame turquoise de la confluence Durance-Verdon ;
- étude du complexe glacier-zone humide - torrent de Laverq en Haute Ubaye.

L'étude engagée à la demande de l'agence de l'eau en 2019 sur le fonctionnement hydrologique des zones humides de la haute vallée de l'Aude, en partenariat avec la région Occitanie, le Conseil départemental de l'Aude et en association avec les écoles des Mines d'Alès et de St Étienne, a été restituée en 2023.

Avec l'agence de l'eau Adour-Garonne, l'ONF a poursuivi son implication dans plusieurs opérations associant des acteurs locaux de la gestion de l'eau, visant à améliorer les fonctionnalités écologiques des zones humides de tête de bassin et à favoriser une gestion équilibrée de la ressource.

* Le fonds vert est un dispositif inédit du Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires pour accélérer la transition écologique dans les territoires



ACCUEILLIR LE PUBLIC EN FORÊT

Pour permettre à tous de profiter des loisirs en forêt, l'ONF réalise de nombreux aménagements de sites avec des équipements adaptés pour accueillir tous types de public : petits et grands, personnes à mobilité réduite, seniors, familles...

Sentier pédagogique de la Taure, dans le bois des Ayes, à Villard-Saint-Pancrace

Sentier réalisé par l'ONF, en plein cœur du massif forestier à plus de 1 600 mètres d'altitude. Une dizaine de bornes pédagogiques permettent de découvrir la réserve du bois des Ayes et ses secrets.

Financements : la fondation du Prince Albert II de Monaco « initiative homme - faune sauvage » (50 %), l'ONF à travers la MIG biodiversité (30 %) et la commune (20 %).

L'arboretum de l'Hort de Dieu (Gard)

Site historique et emblématique de la forêt domaniale de l'Aigoual, l'arboretum a été réhabilité grâce aux travaux diligentés par l'ONF, en collaboration avec les partenaires du territoire : mise en valeur paysagère, installation de nouveaux mobiliers bois pour un

meilleur confort de visite, sécurisation d'un passage, rénovation du chalet-laboratoire, proposition de nouveaux supports de découverte et de médiation.

Une application multimédia de découverte du site, de son histoire et de ses spécificités, a été développée par l'ONF (appli « ONF Découvertes » pour smartphones et tablettes).



Sentier pédagogique de la Taure

JOURNÉE INTERNATIONALE DES FORÊTS - DU 18 AU 26 MARS

C'est le temps fort annuel, partout en France. En Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur, **23 manifestations** ont été organisées par l'ONF pour faire découvrir de façon ludique et pédagogique les richesses de la forêt et les missions des forestiers.

Des rendez-vous citoyens toute l'année

L'ONF a donné rendez-vous tout au long de l'année 2023 à ses partenaires et au grand public pour échanger, dialoguer, informer, sensibiliser !

En 2023, **plus de 50 animations et actions pédagogiques** ont été proposées, tout au long de l'année.

Surveillance des forêts

Pour concilier accueil du public et préservation de l'environnement des missions de surveillance sont indispensables. Elles sont réalisées par des agents assermentés et commissionnés de l'ONF qui recherchent et constatent les infractions.

En 2023, ces contrôles ont été réalisés avec le nouvel outil DIGI'CONSTAT, développé par l'ONF Midi-Méditerranée. Celui-ci permet de comptabiliser et de géolocaliser les actions sur le terrain.

- **942** opérations de police armée et **107** opérations de police non armée ;
- **12 093 contrôles effectués**, parmi lesquels :
 - > 5 640 étaient conformes, principalement sur la chasse, DFCl et VTM (véhicules terrestres à moteur) ;
 - > 6 453 étaient non conformes dont 1 588 contrôles VTM, 4 051 contrôles « protection des milieux forestiers ». **3 464 infractions** ont pu être interrompues ;
- Plus de **1 900 verbalisations**, soit 45 % du contentieux pénal forestier de métropole ;
- **1 050 H/J de renforts** extérieurs (gendarmerie/ OFB/police municipale).

En 2024, une version nationale de DIGI'CONSTAT sera déployée.



Inauguration de la forêt pédagogique de VOLONNE (04), les élèves impliqués dans la gestion de la forêt !



Base-vie en forêt domaniale du Capet (Hautes-Pyrénées)

PRÉVENIR LES RISQUES NATURELS

En Provence-Alpes-Côte d'Azur et en Occitanie, l'ONF intervient fortement dans la prévention des risques naturels, à travers deux missions nationales d'intérêt général : défense des forêts contre l'incendie (DFCI) et restauration des terrains en montagne (RTM).

Défense des forêts contre l'incendie (DFCI)

Après une année 2022 particulièrement intense sur le front des incendies de forêt, l'année 2023 a été relativement calme.

Surfaces de forêt incendiée :

- 5 700 ha au niveau national (60 700 ha en 2022 - moyenne 2006-2021 : 10 500 ha) ;
- 4 800 ha en zone de défense Sud* soit plus de 80 % de la surface nationale brûlée ;
- 37 forêts relevant du régime forestier ont été touchées pour une surface d'environ 800 ha.

L'activité feu de forêt en métropole a principalement concerné la direction territoriale Midi-Méditerranée.

La saison a été assez atypique avec un début précoce à Cerbère dans les Pyrénées-Orientales (plus grand feu de l'année avec 867 ha parcouru le 16 avril) et deux feux significatifs dans les Hautes-Alpes (Chanousse, 135 ha et Crots, 25 ha), ce qui illustre un début de la saison de plus en plus précoce et l'extension géographique du risque feu de forêt.



Peu de feux ont dépassé 100 hectares : Saint-André/Argelès-sur-Mer dans les Pyrénées-Orientales avec 400 habitations touchées sur 404 ha ; Aumelas dans l'Hérault (178 ha) et Montredon dans l'Aude (113 ha).

Le renforcement des moyens de l'ONF décidé par le gouvernement en 2022 a été mis en place en 2023 et va se poursuivre en 2024. Seize nouvelles patrouilles de première intervention ont été déployées et les patrouilles de surveillance et de contrôle réalisées par les techniciens forestiers ont été plus nombreuses.

Les services restauration des terrains en montagne (RTM)

Les spécialistes RTM de l'ONF assurent des missions de prévention des risques naturels en montagne (avalanches, crues torrentielles, glissements de terrain...). Ils entretiennent les 9 000 ouvrages RTM en forêt domaniale, alimentent la base de données de l'Observatoire des risques, apportent un appui technique aux préfets, services de l'État et collectivités, réalisent des expertises et missions d'ingénierie, principalement pour le compte des collectivités.

Le département des Hautes-Alpes a été affecté par la tempête Aline mi-octobre, puis par des pluies successives ayant connu leur paroxysme le 1^{er} décembre. Le service RTM 05 de l'agence des Alpes du Sud, est intervenu dans le cadre de sa mission d'appui technique au préfet des Hautes-Alpes et au titre de la Mission d'intérêt général RTM. L'équipe était présente quotidiennement, pendant 15 jours, pour conseiller les services de la Préfecture et des collectivités sur les mesures de première urgence à prendre et a également apporté un soutien technique pour la mise en œuvre des travaux.

Dans les Hautes-Pyrénées, construction de la base-vie en forêt domaniale du Capet, à 2 080 m d'altitude, destinée à accueillir les équipes de l'ONF et les entreprises externes qui travaillent sur ce site isolé pour entretenir et conforter les nombreux ouvrages paravalanches qui protègent le village de Barèges. Ces travaux sont prévus sur plusieurs décennies.

* Occitanie + Provence-Alpes-Côte d'Azur + Corse

PRESTATIONS DE SERVICES

Une offre performante au service de nombreux partenaires

L'ONF, à l'écoute de tous les acteurs des territoires, en particulier les communes, leurs EPCI, et les entreprises, propose toute une gamme de services : travaux en forêt, aménagements loisirs nature, prévention des risques naturels, suivis écologiques et mise en œuvre de mesures compensatoires environnementales, qualité des paysages, réhabilitation de sites, gestion de l'eau.

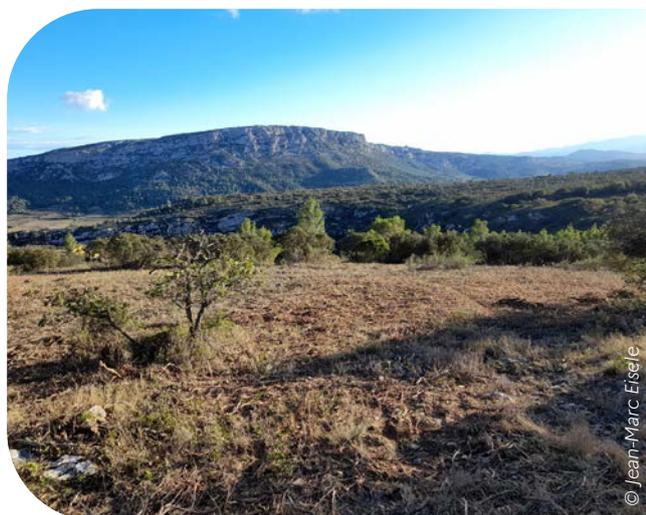
En 2023, **1 182 clients**, dont 671 communes forestières, ont fait appel à l'ONF en Occitanie et en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

QUELQUES RÉALISATIONS EN 2023

Mise en œuvre d'une mesure compensatoire environnement en forêt domaniale du bas Agly (Pyrénées-Orientales)

La société CEPE du Souleilla, spécialisée dans la production d'électricité a renouvelé son parc éolien sur la commune de Treilles, dans l'Aude. À cette occasion, il a été demandé de mettre en œuvre une mesure en vue de compenser un impact négatif constaté durant l'exploitation du parc initial : un couple d'aigles royaux avait quitté son aire de nidification, à proximité du parc. Ce décantonnement a engendré une modification du territoire vital de l'aigle royal. La CEPE s'est rapprochée de l'ONF pour mettre en œuvre une action favorisant la mise à disposition et la gestion d'un site favorable à la chasse de l'aigle royal, à proximité de son nouveau site de nidification. Ce site, en forêt domaniale du bas-Agly, occupé par de la garrigue a fait l'objet de travaux de débroussaillage en plein ou en mosaïque, favorisant l'installation de petits gibiers, proies privilégiées de l'aigle royal (lapin de garenne, perdrix, petits rongeurs...).

Coût des travaux : 194 000 €



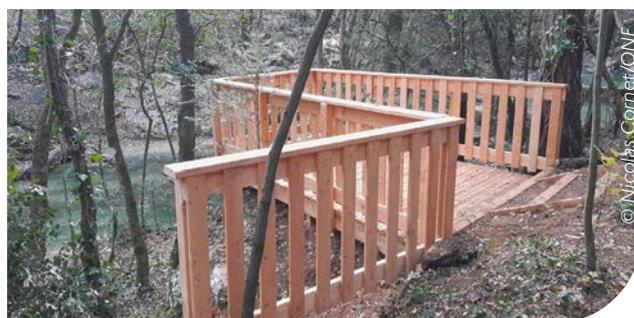
Protection de Saint-Béat contre les chutes de pierres

La commune de Saint-Béat-Lez en Haute-Garonne, située en pied de falaise, a fait appel à l'ONF pour entretenir les nombreux ouvrages de protection contre les chutes de blocs qui protègent les habitations. Un chantier spectaculaire réalisé par les ouvriers de l'agence travaux de l'ONF et du service de Restauration des Terrains en Montagne (RTM) de l'Ariège et de la Haute-Garonne. La commune a pu engager ces travaux grâce au soutien de l'État et de la préfecture avec une enveloppe fonds vert de 92 500 €.



Des aménagements d'accueil du public dans le vallon de Castelette, en forêt domaniale de la Sainte-Baume (Var)

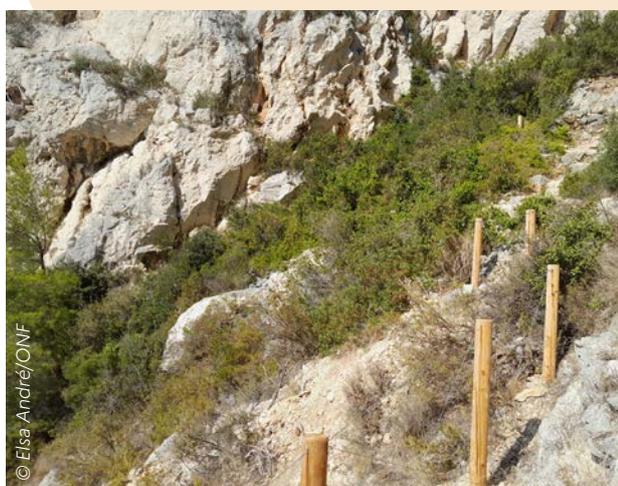
Pour protéger les magnifiques vasques de tufs des sources de l'Huveaune, qui constituent un habitat rare et très fragile, l'ONF a mis en place des aménagements pour canaliser les visiteurs et organiser leur itinérance. D'importants travaux ont été réalisés : dépose des aménagements existants, mise au gabarit des sentiers, installations de plateformes et passerelles en bois, création de linéaires de mise en défens (potelet/câbles et ganivelles). Le chantier se poursuit en 2024 avec l'implantation de la signalétique composée de totems et de pupitres pédagogiques. Montant des travaux : 185 325 € financés par l'Agglomération Provence verte à 31,5 %, la Région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur (28,5%) et l'ONF (40 %).



Travaux de mise en défens sur le site de Sugiton, dans les Calanques

Proche de Marseille et facile d'accès depuis Luminy, le site de Sugiton, entrée principale vers les Calanques est un espace très fréquenté. Pour éviter les dégradations liées à cette fréquentation, la ville de Marseille a décidé d'aménager le site et a retenu l'offre de l'ONF pour la réalisation de travaux forestiers et de mises en défens du milieu. Montant du marché : 49 667 € hors-taxes.

Les travaux, situés en cœur de Parc national et en site classé, ont été réalisés par les ouvriers ONF : dépose et évacuation de poteaux fils, taille de végétation arbustive, fourniture et installation de poteaux fils, création d'andains, fermeture de sentes et décompactages légers à la pioche.



Restauration de la continuité écologique du ruisseau de Bassibe, en forêt domaniale de la Croix de Bor (Lozère)

Cette opération a été menée dans le cadre de l'appel à projet Entente pour l'eau Loire-Bretagne avec un financement de la région Occitanie (10 %), de l'Agence de l'eau (70 %) et 20 % d'autofinancement ONF. Objectif : modifier 5 ouvrages de franchissement du ruisseau de Bassibe qui représentaient un obstacle à la continuité écologique du cours d'eau. Une action qui permet de concilier écologie et desserte forestière. Montant total de l'opération : 48 426 €.



Ouvrage de type deux buses en pierre, remplacé par passage inférieur à portique ouvert.

LE LABEL BAS CARBONE (LBC)

L'ONF Midi-Méditerranée a consolidé son action sur le Label Bas Carbone (LBC)* : structuration d'un réseau de compétences et montage de projets de reboisement post-sinistre (dépérissement, tempête, incendie) ou de boisement de terres éligibles à ce label.

En 2023, 8 nouveaux projets ont été labellisés, 5 en forêt domaniale et 3 en forêt communale, correspondant à un total de **6 900 teqCO₂** de réduction d'émissions.

17 800 tonnes ont été commercialisées auprès d'opérateurs publics et privés.

Exemple

La fédération française de tennis (FFT) participe au reboisement de la forêt domaniale de la Madone, dans les Alpes-Maritimes

Une parcelle de 2 hectares de pin noir d'Autriche dépérissants a été récoltée et reconstituée avec des essences plus adaptées au changement climatique : pin de Salzmann, pin d'Alep, cormier et érable à feuilles d'obier. Cette plantation a été réalisée dans le cadre du dispositif régional RESPIR de la Région Sud avec participation de la FFT acquéreuse des tonnes de CO₂ générées par ce reboisement, dans le cadre de sa démarche RSE.

**Le Label Bas Carbone créé par le ministère de l'Environnement, certifie les gains carbone de projets vertueux pour le climat.*



CONTACTS

DIRECTION TERRITORIALE MIDI-MÉDITERRANÉE

dt.midi-mediterranee@onf.fr

SITE D'AIX-EN-PROVENCE

Tél. : 04 42 17 57 00

46 avenue Paul Cézanne - CS 80411 – 13098 Aix-en-Provence Cedex 2

SITE DE MONTPELLIER

505 rue de la Croix verte - CS 74208 – 34094 Montpellier Cedex 5

SITE DE TOULOUSE

23 bis boulevard Bonrepos – 31000 Toulouse

AGENCES TERRITORIALES

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

Tél. : 04 92 31 28 66

ag.alpes-de-haute-provence@onf.fr

1 avenue Georges Pompidou
04000 Digne-les-Bains

HAUTES-ALPES

Tél. : 04 92 53 87 17

ag.hautes-alpes@onf.fr

5 rue des Silos - CS 36003
05007 Gap Cedex

ALPES-MARITIMES - VAR

Tél. : 04 93 18 51 51

ag.alpes-maritimes-var@onf.fr

62 avenue Valéry Giscard d'Estaing
Immeuble Apollo - Nice Leader
06205 Nice Cedex 3

BOUCHES-DU-RHÔNE – VAUCLUSE

Tél. : 04 42 17 57 00

ag.bouches-du-rhone-vaucluse@onf.fr

46 avenue Paul Cézanne - CS 80411
13098 Aix-en-Provence Cedex 02

HÉRAULT – GARD

Tél. : 04 67 04 66 99

ag.herault-gard@onf.fr

505 rue de la Croix verte
Parc Euromédecine - CS 7420
34094 Montpellier Cedex 5

LOZÈRE

Tél. : 04 66 65 63 00

ag.lozere@onf.fr

5 avenue de Mirandol
48000 Mende

ARIÈGE – AUDE – PYRÉNÉES-ORIENTALES

Tél. : 05 34 09 82 00

ag.ariège-aude-po@onf.fr

61 avenue Georges Guille - CS 20055
11890 Carcassonne Cedex 09

AVEYRON – LOT – TARN TARN-ET-GARONNE

Tél. : 05 63 62 12 60

ag.castres@onf.fr

5 rue Christian d'Espic
81100 Castres

PYRÉNÉES - GASCOGNE

Tél. : 05 62 44 20 40

ag.pyrenees-gascogne@onf.fr

Centre Kennedy - rue Jean-Loup Chrétien - BP 1312
65013 Tarbes Cedex 09

AGENCES SPÉCIALISÉES

AGENCE TRAVAUX MIDI-MÉDITERRANÉE

Tél. : 04 67 04 66 99

ag-travaux.mediterranee@onf.fr

505 rue de la Croix verte Parc Euromédecine
BP 74208 – 34094 Montpellier Cedex 5

AGENCE ÉTUDES MIDI-MÉDITERRANÉE

Tél. : 04 42 17 57 00

46 avenue Paul Cézanne - CS 80411
13098 Aix-en-Provence Cedex 02

AGENCE RTM ALPES DU SUD

Tél. : 04 92 31 28 66

rtm.digne@onf.fr

1 avenue Georges Pompidou
04000 Digne-les-Bains

AGENCE RTM PYRÉNÉES

Tél. : 05 62 00 80 23

rtm.pyrenees@onf.fr

262 route de Landorthe
31800 Saint-Gaudens

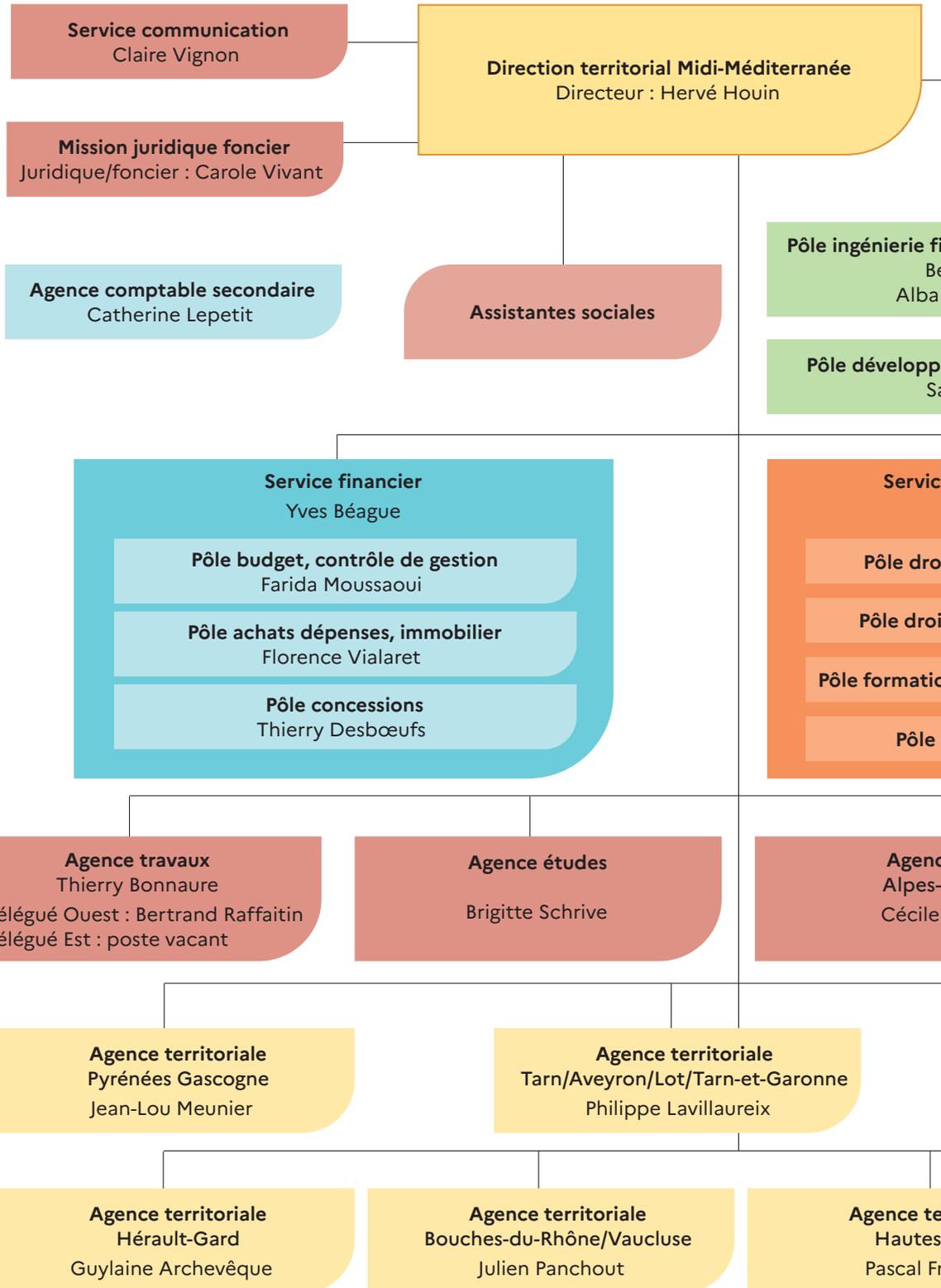
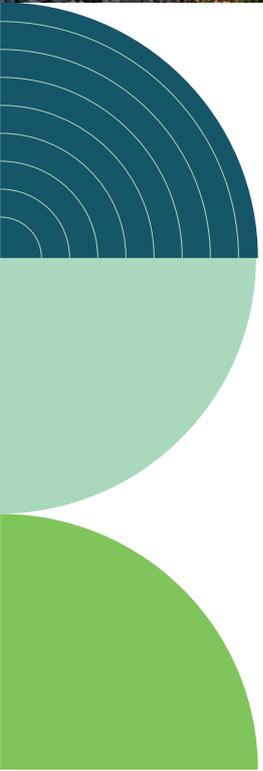
DÉFENSE DES FORÊTS CONTRE LES INCENDIES

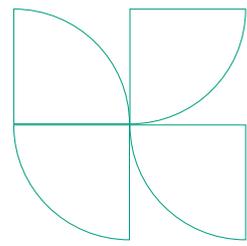
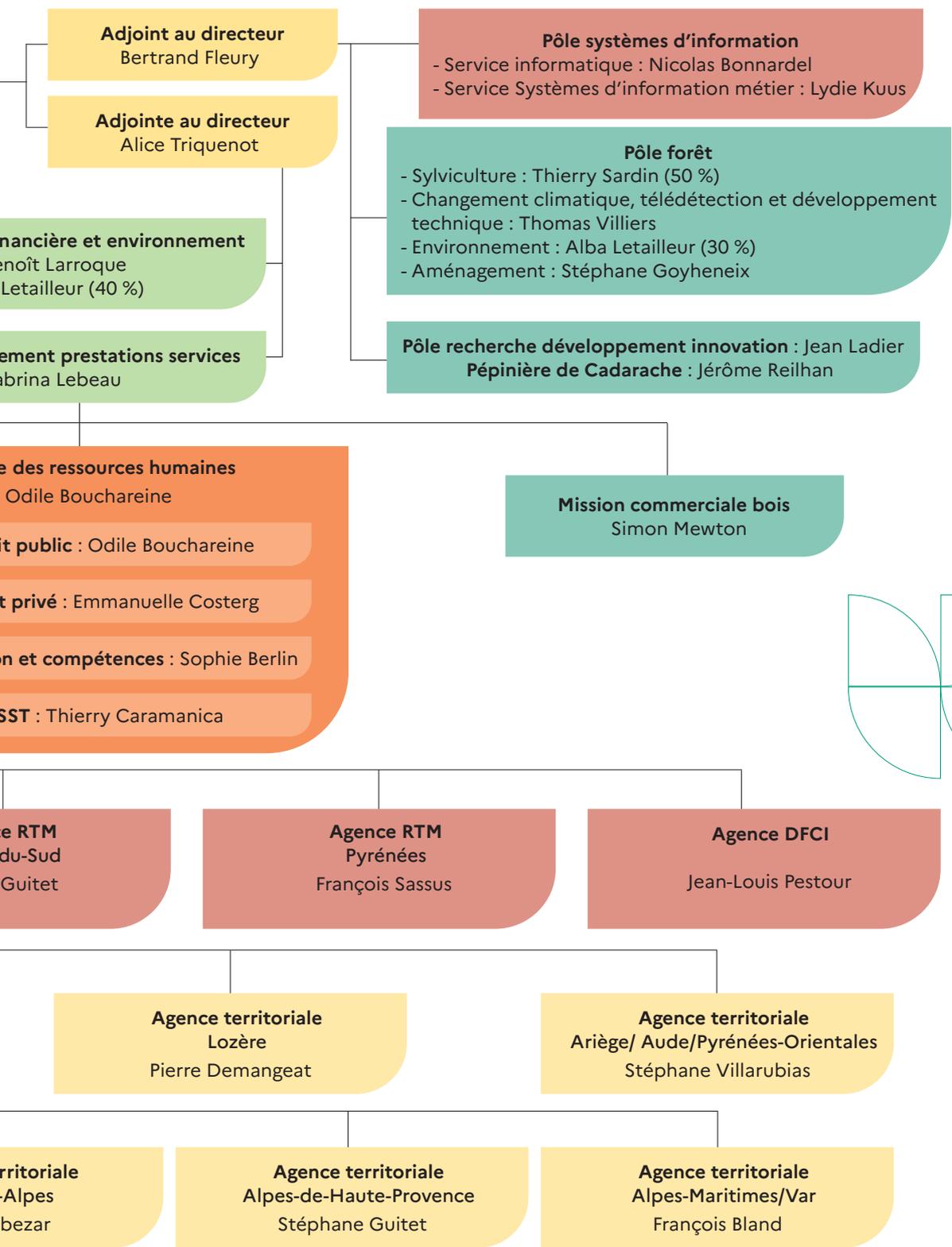
46 avenue Paul Cézanne - CS 80411
13098 Aix-en-Provence Cedex 02

Tél. : 04 42 17 57 00

Organigramme de la direction territoriale Midi-Méditerranée

© Duncan Mc Arthur







Office National des Forêts

Direction territoriale Midi-Méditerranée

Site d'Aix-en-Provence
46 avenue Paul Cézanne - CS 80411
13098 Aix-en-Provence Cedex 2

Site de Montpellier
505 rue de la Croix Verte - CS 74 208
34094 Montpellier Cedex 5

Site de Toulouse
23 bis boulevard Bonrepos
31000 Toulouse



onf.fr



PEFC 10-4-4 / Promouvoir la gestion durable de la forêt / pefc-france.org